

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 49 (1952)
Heft: 6

Rubrik: Société romande d'apiculture

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Assemblée générale de la Société Romande d'Apiculture les 5 et 6 juillet 1952, à Delémont

organisée — sous les auspices de la Fédération jurassienne — par la
Section JURA-NORD

Chers collègues apiculteurs,

En 1950, nos amis de la section de Nyon nous ont reçus avec une amabilité toute romande dans leur coquette cité. Ceux d'entre nous qui eurent le privilège de vivre ces heureux moments en ont gardé un souvenir durable.

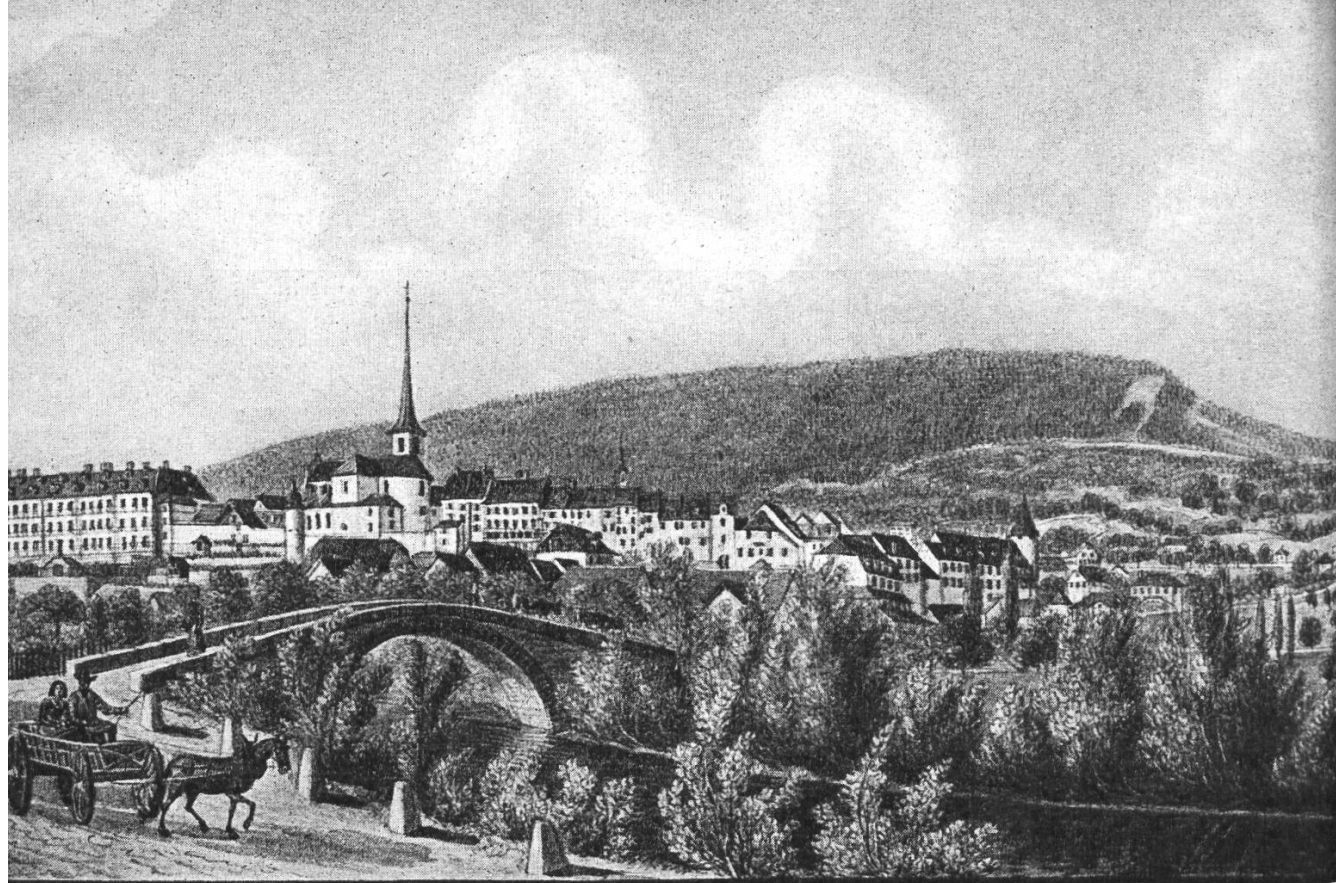
Lors de l'assemblée des délégués de ce printemps, vous nous avez chargés d'organiser cette année les traditionnelles journées romandes. C'est avec enthousiasme que nous avons répondu à votre appel et la section Jura-Nord a tout mis en œuvre pour se montrer digne de votre confiance.

Venez donc nombreux à Delémont les 5 et 6 juillet 1952, vos amis de ce modeste coin de terre vous accueilleront avec une fraternelle cordialité.

Oubliez vos soucis, laissez pour quelques heures l'extracteur en repos, dites à vos collègues de vous accompagner et venez, chers amis, en rangs serrés, nous rendre visite. Nous vous prouverons que si la petite ville de Delémont est riche d'un passé historique chargé, elle peut aussi s'enorgueillir de ses traditions d'aimable hospitalité.

Delémont en... vingt lignes! par le Dr A. Rais

L'histoire nous enseigne que Delémont est une ancienne bourgade. Le premier acte connu qui en fasse mention date des années 736-737. Patrimoine des ducs d'Alsace au VII^e siècle, la vallée de Delémont fait partie, au XIII^e, de la seigneurie de Ferrette. Vers l'an 1042, en effet, l'empereur Henri III donne les châtelainies de Montbéliard, Ferrette et Altkirch à Louis II, comte de Mousson et de Bar. Ses petits-enfants se partagèrent cet immense héritage en 1115. L'aîné, Thierry II, eut Montbéliard ; le second, Renaud I^{er}, eut Bar et Pont-à-Mousson ; le troisième, Frédéric, décédé en 1168, devint comte de Ferrette.



Delémont vers 1840, par D. A. Schmid

Puis, le 27 novembre 1271, un de ses descendants, Ultich Ier, assisté de son fils Thiébaud, reconnaissait qu'il avait reçu de l'évêque de Bâle, Henri de Neuchâtel, la somme de 850 marcs d'argent, prix de vente de la seigneurie de Ferrette.

Enfin, le 6 janvier 1289, jour de l'Épiphanie, le prince-évêque de Bâle, Pierre Reich de Reichenstein, accordait à la communauté rurale de Delémont, sa première lettre de franchises.

Dès lors la ville sera entourée d'une enceinte fortifiée et la tour actuelle de la préfecture est l'un de ces derniers témoins de la fin du XIIIe siècle.

Seconde ville de la République Rauracienne, 1792-1793, Delémont fait partie du département du Mont-Terrible de 1793 à 1800, devient ensuite sous-préfecture du département du Haut-Rhin, de 1800 à 1874. Son sort est désormais fixé. Le 14 novembre 1815, elle entrait dans l'histoire du canton « le plus noble de la Confédération ».

AVIS DE LA RÉDACTION

Les articles ordinaires doivent parvenir au rédacteur au plus tard le 18 du mois précédent. Les travaux plus importants sont reçus jusqu'au 15. Les communiqués et convocations des sections sont reçus jusqu'au 20, dernier délai.

Attention aux communiqués des sections à la fin du présent numéro.

Programme

Samedi 5 juillet 1952

- Dès 16 h. Réception à l'Hôtel du Soleil.
Orientation, renseignements et attribution des logements.
Permanence à l'Hôtel du Soleil pour tous renseignements.
- 17 h. Visite de la ville sous la conduite de M. le Dr Rais, archiviste.
- 18 h. Apéritif à l'Hôtel-de-Ville.
- 18 h. 30 « Historique » de M. le Dr Rais, archiviste, sur la ville de Delémont.
- 20 h. Banquet à l'Hôtel du Soleil.
Soirée récréative agrémentée de chansons « folkloriques » par le Groupe des Vieilles Chansons de la Vallée - Courroux - Direction M. J. Berdat.
Soirée familière avec orchestre.

Dimanche 6 juillet 1952

- 7 h. 30 Messe à l'église paroissiale.
- 7 h. 45 Culte au temple.
- 8 h. 30 Assemblée générale de la SAR à l'Hôtel du Soleil.
1. Salutations et allocution du président de la SAR, M. Meunier.
2. Communications de M. le Dr Guéniat, directeur de l'Ecole normale de Porrentruy, sur la ruche d'observation de cet établissement.
- 9 h. 15 Départ en autocar pour une excursion dans les Franches-Montagnes.
Itinéraire : Delémont - la Sentinelle des Rangiers - la route de la Corniche - Saignelégier - étang de la Gruyère - apéritif. Retour à travers les pâturages de cette magnifique région par Bellelay - présentation de chevaux du Jura - gorges du Pichoux - Delémont.
- 13 h. Banquet officiel dans la grande salle de l'Hôtel du Soleil.
Dîner égayé par les productions du Petit-Chœur de Delémont, direction M. J. Brahier.
- Dès 16 h. Dislocation.

Prix de la carte de fête

La carte de fête permet les quatre possibilités suivantes :

	<i>Prix</i>
Carte A. Carte complète pour les 2 jours donnant droit à : visite de la ville - apéritif - causerie - souper et soirée familière ; logement - petit déjeuner ; 2e jour : course en autocar - apéritif - banquet et souvenir de la fête 1952	35 fr.
Carte B. Mêmes combinaisons que la carte A, moins la couche et le petit déjeuner	28 fr.
Carte C. Seulement pour la manifestation du samedi, sans la couche et le petit déjeuner	12 fr.
Carte D. Seulement pour la journée du dimanche, mais sans la couche et le petit déjeuner	21 fr.

Afin de conserver aux diverses manifestations prévues leur caractère strictement intime, l'insigne de fête et la carte-programme sont obligatoires et seront remis à chaque participant.

MENUS

Samedi soir

Consommé au Porto
Demi poulet de grains
Jardinière de légumes
Pommes nouvelles rôties
Salade
Glace panachée

Dimanche

Assiette Maison
Consommé Célestine
Rognonnade de veau
Petits pois au beurre
Pomme purée
Salade
Meringue glacée

Inscriptions

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 25 juin 1952, dernier délai, par le versement effectué sur le compte de chèques IVa 5149, M. L. Gassmann, Courrendlin.

Prière d'indiquer, au verso du bulletin de versement, la carte désirée, le nombre de personnes et autres détails utiles pour la répartition des logements.

Le 5 juillet, dès 15 h., une permanence de renseignements sera ouverte à l'Hôtel du Soleil. Téléphone (066) 2 17 54.

APPEL

La section organisatrice exprime l'espoir que les membres de la grande famille romande se retrouvent nombreux les 5 et 6 juillet 1952 à Delémont. Elle a tout mis en œuvre pour que ces journées soient dignes des précédentes.

Le comité d'organisation compte sur une participation réjouissante des membres des diverses sections jurassiennes afin de réserver à nos amis des cantons romands l'accueil le plus cordial.

C'est dans cet espoir que nous vous adressons, chers collègues apiculteurs, nos sentiments les meilleurs.

POUR LE COMITÉ D'ORGANISATION :

Le secrétaire,
P. SCHALLER.

Le président,
L. GASSMANN



Pâturage dans les Franches-Montagnes

Contrôle du miel

Le nouveau règlement du contrôle du miel, adopté par l'assemblée des délégués de mars dernier et publié dans notre « Journal » (N° de mars 1952) sera appliqué dès cette année. Les dirigeants des sections de la Romande sont priés de prendre connaissance de ce règlement et d'organiser le contrôle dans leurs sections respectives. A cet effet, il voudront bien commander, dès maintenant, le matériel nécessaire au contrôle (nouveaux bulletins de contrôle, verres pour échantillons, listes nominatives des apiculteurs). Il est toujours utile d'avoir une petite réserve de ce matériel qui peut servir pour un second contrôle ou, à défaut, pour l'année prochaine.

Il est recommandé aux comités des sections de ne pas rester indifférents au contrôle. De plus en plus la carte de contrôle est exigée et cela surtout les années de bonne récolte. Les membres de nos sections ne doivent pas être privés des avantages de cette institution dont l'utilité est incontestable.

Le chef du contrôle :

Jos. DIETRICH, r. Grimoux, 12, Fribourg.



CONSEILS AUX DÉBUTANTS

pour juin 1952

Mon cher débutant, le beau mois de mai, le mois des fleurs, de la récolte n'a pas très bien débuté. Après des journées de pluie froide, la bise s'est mise à souffler, croûtant et desséchant la terre. Surprises par le froid, nos abeilles restaient sagement dans la ruche, tandis que les fleurs hésitaient à ouvrir leurs corolles, écrans protecteurs de leurs organes principaux : étamines et pistils. Cependant, le pressant besoin d'eau des colonies obligeait quelques ouvrières téméraires à braver les intempéries pour aller au ravitaillement. Le 16 mai fut la première journée vraiment chaude.

Les quelques belles journées d'avril ont permis une visite méticuleuse des colonies. Elles semblent avoir bien passé le cap de la réclusion quoique ce printemps les populations aient été trouvées assez généralement faibles. Le colza est défleuri mais, au dire des apiculteurs qui ont le privilège de voir ces magnifiques étendues jaunes dans les environs de leur apier, n'a pas été mellifère comme ces dernières années. Certains champs étaient à peine visités par quelques rares butineuses. Dans les côtes et en montagne, les corolles s'ouvrent, appelant nos avettes à cette table si généreusement servie.